



Conclusion de l'agenda social du ministère

avec Madame Delphine Batho

Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Séance du 29 octobre 2012

Présents :

- Delphine BATHO, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- Cabinets des ministres : Paquita Morellet-Steiner (directrice adjointe de cabinet de Delphine Batho), Jean-Marc Ambrosini (conseiller social de Frédéric Cuvellier, ministre des transports et de la mer).
- les représentants des 5 syndicats présents au CTM
 - FSU : Jean-Luc Ciulckiewicz, Claude Bessis, Hervé Vullion, Claudine Zysberg (seule délégation paritaire)
 - CFDT ; CGT ; FO ; UNSA.

A remarquer, pour la séance de conclusion de l'agenda social commun aux deux ministères (MEDDE et METL) l'absence de Cécile Duflot qui n'a même pas daigné envoyer un membre de son cabinet...

Cette réunion faisait suite à une première table ronde avec Delphine Batho le 7 septembre, suivie de rencontres de chacun des syndicats avec la DRH, puis d'une réunion plénière avec la directrice adjointe du cabinet le 22 octobre. Un projet de feuille de route a été proposé par la ministre et a évolué au cours de ce processus. Il s'agissait de préciser les dossiers prioritaires retenus par la ministre et ceux qui seront traités parallèlement. Delphine Batho a annoncé qu'une version finale nous sera prochainement adressée.

1 - Présentation par la ministre des six chantiers prioritaires de l'agenda social

La ministre propose que le « dialogue social » chapeaute l'ensemble des chantiers de l'agenda social et que **les métiers de l'environnement, les carrières des agents dans les EP, tant les ATE/TE que les contractuels deviennent un chantier prioritaire**. Tous les syndicats présents donnent leur accord.

2 - Dialogue social

Proposition d'une charte du dialogue social à discuter d'ici le mois de décembre, posant les termes d'un renouveau de ce dialogue. Elle annonce que 3 ou 4 CTM seraient consacrés chaque année à des discussions thématiques (mer, biodiversité, eau, etc.)

La ministre se dit très favorable au principe d'instaurer (ou de réinstaller) des CT communs pour les établissements publics de l'ex-MEDD, mais elle souhaite attendre les élections professionnelles de 2014 pour les mettre en place. Une instance informelle pourrait être créée d'ici-là.

Les moyens syndicaux : il y a urgence à distribuer les locaux et subventions aux organisations syndicales dans la transparence, selon un protocole d'accord.

3 - Les six chantiers prioritaires de l'agenda social sont les suivants.

- 1) Les OPA
- 2) Les agents de la catégorie C (personnel d'exploitation / techniques et administratifs)
- 3) Les métiers de l'ingénieur
- 4) Les Conditions de vie au travail
- 5) L'égalité professionnelle
- 6) Les personnels des établissements publics « environnement »

Ces chantiers ont fait l'objet de discussions très serrées entre la ministre et les syndicats présents, qui ont obtenu une accélération des décisions (sortie du décret amiante ou confirmation du gel de la PFR pour la catégorie C) ou le démarrage des négociations (statut des OPA, des catégories C, des contractuels des agences, revalorisation de la carrière des ATE/TE).

Au delà de cet agenda social, et en attente d'un calendrier précis, la FSU reste vigilante sur les questions restées sans réponse (abandon PFR, corps transitoires de Mayotte, avenir des CAM administratifs) ou reportées dans le temps (instauration des CT de réseaux). La FSU se félicite du fait que la question des personnels des EP environnement et au delà des métiers de l'environnement soit enfin reconnue comme un chantier prioritaire.

Relevé de décisions

Chantiers prioritaires	Ce que la FSU demandait	Ce que nous avons obtenu
DIALOGUE social	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur fonctionnement du CTM - CT réseaux des EP sur la base des élections aux CT locaux - reconnaissance de la FSU comme syndicat représentatif à part entière 	<ul style="list-style-type: none"> - Charte dialogue social + CTM thématiques - CT réseaux mais en 2014 - nous avons été associés en tant que tels aux discussions de cet agenda social
DROITS syndicaux	Conservier le régime propre au MEDDE plus favorable que celui de la Fonction publique	Sortie rapide de la circulaire du MEDDE avant circulaire FP. Toutefois, Delphine Batho veut en parler préalablement à Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique (« on est ensemble au gouvernement »)
MOYENS Syndicaux	Moyens de fonctionnement à l'identique des autres syndicats (subventions, locaux au plot I)	Annonce d'une égalité de traitement dans la transparence à mettre en œuvre dans le cadre d'un protocole d'accord
OPA Ouvriers des parcs et ateliers (ex DDE)	Priorité forte tant sur le statut, les conditions de travail, que sur la retraite Reprise immédiate du recrutement d'OPA, en particulier pour VNF et les DIR et arrêt de recrutement de contractuels	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et présentation du rapport du CGEDD+IGA - Réunions dès novembre sur le décret d'intégration à la territoriale et celui sur les retraites et sur VNF - Engagement de discussions sur la réforme du statut de 1965 (« Un chantier lourd », dit la ministre)

AGENTS catégorie C	<ul style="list-style-type: none"> - Déblocage des carrières tant administratives que techniques - Arrêt du contingentement du passage au 8^{ème} échelon - Abandon de la PFR en catégorie C mais aussi en A et B <p>Déplafonnement d'urgence de l'IAT pour le versement des compléments indemnitaires dès le mois de décembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmation de la commande d'1 rapport du CGEDD concernant l'ensemble des corps de C techniques et administratifs, qui servira de base à une discussion sur une amélioration de carrière - Gel PFR (« ça n'aurait pas de sens en catégorie C »). Pour les autres catégories, une position moins nette mais le souhait qu'une alternative soit trouvée à la Fonction publique - intervention dès le 30 octobre à Matignon pour obtenir le paiement des sommes attendues pour la paie de décembre - 2013 : négociations sur le passage au 8^{ème} échelon <p>Pour les personnels d'exploitation, dossier spécifique dont la discussion a déjà commencé</p>
METIERS de l'ingénieur	<p>Au delà de l'arrêt de la fusion des corps, réflexion sur les métiers d'ingénierie et leur place dans le ministère</p> <p>Arrêt du dialogue avec le seul SNITPE-FO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de fusion des corps à marche forcée - Réflexion incluant les directions d'administration centrale et les écoles d'ingénieurs - discussion avec l'ensemble des syndicats présents au CTM - une enquête sera menée auprès des agents - participation de la ministre aux futures assises de l'ingénieur (juin 2013) devant déboucher sur un plan d'action
CONDITIONS de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de la pénibilité ou risques inhérents à certains métiers - Prise en compte des nombreuses recommandations du CHSCT 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie rapide du décret amiante tel que préparé. Son extension aux agents ayant travaillé en milieu comprenant de l'amiante sera discuté ensuite (notamment OPA) - Audiences organisées rapidement sur les métiers pénibles et à risques débouchant sur un bilan d'étape
TELE-TRAVAIL	<p>Cadre de suivi de l'expérimentation engagée dans une dizaine de services dans l'attente de textes Fonction publique</p>	<p>Accord sur un suivi régulier (information et échanges de la DRH avec les syndicats)</p>
RISQUES psycho-sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de ces risques étendus à tous les agents du ministère. - Plan spécifique au MEDDE 	<ul style="list-style-type: none"> - Charte de la prévention - plan d'action présenté au CHSCT après enquête générale auprès des agents
EGALITE professionnelle	<p>Extension à tout le personnel de toutes catégories) et tous les services (et pas uniquement pour les fonctionnaires d'encadrement</p>	<p>Suit le plan gouvernemental, mais consensus sur l'extension à tout le personnel.</p>
PERSONNELS des Ets Publics de l'environnement	<p>Les évolutions de carrières des ATE/TE réétudiées</p> <p>Le décret sur les personnels contractuels enfin pris.</p> <p>Accord de toutes les OS</p>	<p>Les métiers de l'environnement et les carrières des personnels des EP deviennent un chantier prioritaire de l'année 2012-2013 et sont cœur des réflexions du MEDDE.</p>

Outre ces dossiers retenus comme prioritaires par la ministre,

Plusieurs sujets qui font généralement déjà l'objet de concertation ont été cités en complément de cet agenda.

Ils n'ont, toutefois, pas été abordés lors de la réunion de conclusion le 29 octobre...

Autres chantiers	Ce que la FSU demande	Ce que nous attendons toujours
ADS et ATESAT	Chantier prioritaire, missions essentielles des DDT(M)	Delphine Batho ne répond pas et considère que c'est de la responsabilité de Cécile Duflot... qui est aux abonnés absents. L'absence de ce sujet dans les dossiers « avenir des services » de l'agenda social des deux ministères est un scandale alors que l'avenir des missions de milliers d'agents va se jouer dans les prochains mois.
Contrôleurs maritimes	Contestation de la division du corps entre techniques et administratifs reclassés respectivement en TSDD et en SACDD et de la suppression de la spécialité « Affaires maritimes » dans le statut des SACDD	Réexamen du problème des contrôleurs de la spécialité administrative et, au moins, modalités de reclassement en TSDD des CAM exerçant des fonctions techniques.
Statut des ATE/TE, des contractuels et CT de réseaux	Résoudre les trois questions en même temps revient à renouer avec le dialogue social et à favoriser la mobilité entre les EP	Des CT communs peuvent être constitués sur la base des CT locaux déjà élus, sans attendre des élections de 2014 (AE, PN)
RTT	Problème d'application tant en administration centrale (pas de RI) que dans le secteur maritime où les garanties minimales pas appliquées	C'est du domaine du CTM et du CHSCT, puisqu'il faut rapporter l'arrêté du 23 février 2010.
PFR des catégories A et B Corps transitoires de Mayotte	Abandon de ce système inique et intégration du régime indemnitaire dans le salaire Intégration des agents des corps transitoires de Mayotte (grille commençant en dessous du minimum Fonction publique, décret retraite,...) aux corps normaux de la Fonction publique de l'Etat	Une réponse à la question Une décision urgente



La FSU sera présente pour défendre les intérêts des agents dans tous les dossiers retenus dans l'agenda social.

Et elle poursuivra son action pour faire déboucher les revendications que la ministre n'a pas retenue à ce jour.